



APPEL À PROJETS

Renaturation des Zones Humides

Du **8 juillet au 27 septembre 2024**, la **Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée** et le **Fonds de dotation NaïaGaïa** s'associent pour **lancer un appel à projet "Renaturation des Zones Humides"**.

❑ **Des valeurs communes, tournées vers l'intérêt général**

Groupama Méditerranée et **Cereg** ont affirmé leur **engagement sociétal** en se tournant résolument vers le **mécénat**. Leur volonté d'être au service de l'intérêt général, et notamment de porter des **projets écologiques**, se matérialise par leurs Fondation et Fonds de dotation :

- **Le Fonds de dotation NaïaGaïa**, créé fin 2021, s'inscrit dans une logique de développement durable, et œuvre pour une **régénération des projets d'aménagement du territoire** par des actions favorisant les équilibres entre les activités Humaines et la Terre.
- **La Fondation de l'Eau Groupama Méditerranée**, créée fin 2023, vise à **agir localement en faveur des enjeux de l'eau**. En soutenant des projets de recherche, de sensibilisation et de terrain, elle ambitionne de faire évoluer les usages et les comportements, vis-à-vis d'une ressource de plus en plus rare.

Animées par une **même détermination à influencer positivement leur environnement**, c'est tout naturellement que les deux structures décident aujourd'hui d'unir leurs forces autour d'un **appel à projets commun sur la renaturation des Zones Humides**.

❑ **Quels types de projets ?**

Les projets ciblés par cette initiative ont vocation à **restaurer et renaturer**, afin d'agir sur la **résilience des territoires face au changement climatique**, via le financement de la **réalisation de travaux**.

❑ **Pour quelles structures ?**

Cet appel à projets s'adresse à des structures exerçant une activité d'intérêt général, tels que les **conservatoires des sites (littoral ou terrestre), les parcs naturels régionaux, les syndicats de rivière, les syndicats de bassin et rivière, les collectivités, la fédération de pêche, les associations de protection de la nature...**

Pour répondre à cet appel à projets, les structures candidates doivent agir dans les départements sur lesquels la Fondation de l'Eau et le Fonds de dotation sont présents : **Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse.**

❑ **En quoi consiste l'accompagnement ?**

- Une dotation globale de **60 K€**.
- Une dotation minimale par projet lauréat de **20K€**.
- Le financement accordé couvrira les dépenses d'investissement liés aux **travaux de renaturation**.

Pour candidater, toutes les informations, les **modalités et règlement** ainsi que le **dossier de candidature** sont disponibles sur les **Pages Internet** dédiées des 2 structures :

<https://www.naiagaia.org/index.php/appele-a-projets-renaturation-des-zones-humides>

<https://fondation-eau-groupama.com/appels-a-projets/>

❑ **Priorité à la fonctionnalité écologique des Zones Humides**

Cet appel à projets est d'une grande importance pour la **restauration des zones humides**. Il est primordial d'assurer la fonctionnalité hydraulique et hydrologique de ces milieux, afin de préserver ces véritables écosystèmes, qui jouent un rôle crucial dans la régulation des cycles de l'eau et de la biodiversité.

Cette initiative vise ainsi à **mobiliser des ressources et des compétences** au profit des **zones humides**, tout en impliquant une variété d'acteurs dans une démarche collaborative et durable.

❑ **Contacts presse**

Laurent HOMONT
presse@groupama-med.fr
06.88.70.48.61

FON**DATION**
DE L'EAU
Groupama MÉDITERRANÉE

Patricia LEVRAULT
contact@naiagaia.org
06.07.43.38.02

